

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1761

Artikel: Le développement durable du Père Noël : le calendrier de l'Avent du développement durable publié sur le Net ouvre cette année des fenêtres pauvres en cadeaux : la bonne volonté ne suffit pas
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trouver la parade. Ceux qui les influencent pourraient par exemple s'appuyer davantage encore sur les investisseurs institutionnels et autres fonds de pension, qui gèrent tous ensemble plus de 50'000 milliards de dollars selon le *FMI*, en rémunérant leur fidélité par quelque fraction de pour-cent supplémentaire. A terme, ils pourraient aussi, avec l'appui des gouvernements, exiger des fonds souverains qu'ils fassent tous preuve d'une transparence comparable à ceux des Etats «clairs» (Norvège, Singapour) ou gérés à l'occidentale (Emirats notamment).

Dans l'immédiat et plus proche de nous, l'UBS se trouve d'ores et déjà confrontée aux interrogations des actionnaires, eux qui se retrouvent les principaux payeurs de la facture des «*subprime*». Les cadres de la banque s'en tirent nettement mieux, puisque les boni distribués l'an dernier semblent devoir être maintenus pour 2007. Or leur montant atteint au total 9,5 milliards, équivalant au 86% de l'injection singapourienne...

Quant au combat entamé par la *Fondation Ethos*, qui a

d'emblée obtenu le soutien de nombreuses caisses de pension, il devrait non seulement éclairer l'opinion publique mais aussi déboucher sur un renforcement des règles et pratiques bancaires en matière d'évaluation des risques et de surveillance, interne aussi bien qu'externe. Par une sorte de retournement inattendu, les fonds souverains d'Etats pas forcément forts pourraient avoir pour effet de renforcer l'Etat là où il se veut acteur subsidiaire et gestionnaire par exception, comme en Suisse par exemple.

Le développement durable du Père Noël

Le calendrier de l'Avent du développement durable publié sur le Net ouvre cette année des fenêtres pauvres en cadeaux. La bonne volonté ne suffit pas

Albert Tille (23 décembre 2007)

L'Office fédéral de l'énergie est l'initiateur de l'opération. Le calendrier ouvre vingt-quatre fenêtres qui sont autant d'incitations à respecter l'environnement et l'équité sociale. Le *CSA*, le *Club des Suisses sans automobile*, nous apprend qu'un million de Suisses ne se déplacent que par les transports en commun. *Equiterre* contribue à humaniser la ville en créant des jardins de poche. *Climat Star* distribue son trophée aux communes qui s'engagent en faveur de la mobilité douce. A vélo au boulot mène un combat analogue. Les 2343 *Anges gardiens* que compte la Suisse s'engagent à éteindre le *stand by* de leurs appareils électriques et à favoriser la consommation de produits agricoles locaux. *Max Havelaar* mène le combat du

commerce équitable. Après le café et la banane, il fait la promotion des ventes de fleurs en provenance de l'Inde ou du Kenya. Qu'en pensent les *Anges gardiens*?

Un certain nombre d'entreprises – moins nombreuses que l'an passé – cultivent l'image du développement durable. Il y a, logiquement, celles qui fabriquent des panneaux photovoltaïques, celles qui produisent du papier recyclé ou labellisé *FSC*. Le patron écolo de la *Banque Sarrasin* ordonne des études sur les économies d'énergie et offre à ses collaborateurs un garage à vélo sécurisé et le demi tarif *CFF*. *Migros* prend l'initiative de vendre du carburant vert issu du soja avec un surcoût de 60 centimes par litre sans craindre

de se faire accuser par Jean Ziegler d'affameur de l'humanité. *Coop* continue inlassablement de forger une image d'entreprise responsable avec ses produits *oecoplan* et son coton biologique et social. Dans le même temps, le syndicat agricole *Uniterre* attribue dans un récent communiqué le «*cochon doré*» à *Coop* qui mène campagne contre les droits de douane sur les céréales, une atteinte directe aux intérêts des paysans suisses.

L'an passé, le calendrier faisait une publicité négative aux entreprises sourdes aux exigences du développement durable (DP 1714). La version 2007 est moins audacieuse. Elle se contente de délivrer des bons points. Mais l'Office fédéral de l'énergie ne renie pas

ses opinions. Une de ses fenêtres s'ouvre sur son «*Plan d'action pour l'efficacité énergétique*». Ce rapport publié en septembre passé énonce clairement que les efforts volontaires ne suffisent pas. Pour la maîtrise de l'énergie il faut aussi des taxes, des incitations fiscales, des subventions ainsi que des

prescriptions impératives, notamment pour l'isolation des bâtiments. Ces instruments doivent nécessairement se compléter et se renforcer mutuellement. Ce n'est pas le cas avec l'introduction, en 2008 de la taxe sur les huiles de chauffages (DP 1727). Elle sera payée par les locataires alors que la maîtrise de la

consommation est entre les mains des propriétaires seuls responsables de l'assainissement de leurs bâtiments. Pour obtenir un effet réel d'économie, la taxe aurait dû être flanquée d'une contrainte à l'égard des propriétaires.

Pourquoi une crise linguistique «à la belge» n'est pas possible en Suisse

Deux vécus différents du principe de la territorialité des langues

Invité: Stéphane Tendon (17 décembre 2007)

Quand la Belgique prend froid, la Suisse éternue, car les deux pays présentent d'évidentes similarités. Pourtant, ils gèrent le multiculturalisme indigène de manière radicalement différente. L'histoire des rapports entre les communautés linguistiques est aussi fort différente.

La Belgique a progressivement mis en place un système contraignant et définitif de communautés et de régions. Les Belges ont aussi bétonné leur frontière des langues. Trois communautés ont des prérogatives (notamment dans le domaine de l'éducation): la communauté «*flamande*» (environ 58% de la population), la communauté «*française*» (environ 41%), et la toute petite communauté germanophone (environ 1% des Belges). Les régions belges monolingues (la Flandre et la Wallonie) appliquent un principe de territorialité strict: l'usage de la langue idoine est imposé, y compris aux entreprises. Il est impossible d'envisager qu'un contrôleur de la SNCB (les CFF belges)

annonce un contrôle des billets en français arrivé sur territoire flamand. Par ailleurs une trentaine de communes (notamment autour de Bruxelles, troisième région politique, bilingue) sont situées en Flandre mais accordent des facilités aux francophones.

La Suisse pratique le principe de territorialité. L'article 70 de la nouvelle Constitution prescrit: «*Les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues*». Le principe de la liberté de la langue vient toutefois relativiser le principe de territorialité: tout Suisse peut pratiquer la langue nationale qu'il souhaite, mais il ne peut exiger qu'on lui réponde dans sa langue, sauf dans les communes et/ou cantons réputés bilingues.

Quels sont les cantons et surtout les communes officiellement bilingues en Suisse? Cette question en

apparence banale est complexe, car il n'y a pas de liste tenue à jour. La situation semble claire pour les cantons: Fribourg, Berne et le Valais sont bilingues. Le canton des Grisons est même trilingue. Toutefois, Berne délimite territorialement ses langues: le district de Bienne est bilingue, le Jura-bernois est francophone, les autres districts sont tous de langue allemande. Pour les communes, la situation est nettement plus complexe. Fribourg-Freiburg et Biel-Bienne sont officiellement bilingues, même si le panneau de la gare de Fribourg n'est pas bilingue (c'est un enjeu symbolique fort et une patate chaude entre les communautés). Murten-Morat, à majorité alémanique, mais qui accorde des facilités aux francophones, pourrait faire partie de la liste, tout comme Courtaman-Courtepin. L'officialité du bilinguisme est toutefois moins évidente dans ces communes. Ailleurs en Suisse, on peut citer la commune de Sierre-Siders en Valais, tout comme aux